



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'Investigation, d'analyses, et de publicité

N° 221 du jeudi 16 décembre 2021 / Prix : 250 F CFA

TOGO : SÉRIE D'ARRESTATIONS

P. 3

Plaidoyer des évêques



P. 5
La BRVM célèbre ses 25 ans



ACTUALITE

P. 4

L'Agence Nationale de la Cybersécurité se dote d'un logo



NATIONAL

P. 2

DEMANDEURS D'EMPLOI ET PORTEURS DE PROJETS

Reprise des inscriptions sur le site web de l'



DÉSORMAIS, POUR VOS OPÉRATIONS DE :

MUTATION

Contactez **VITMAS**

DJIDJOLÉ - BATOMÉ : 22 50 79 39 / 90 03 83 30

- EFFICACITÉ
- DISCRÉTION
- RAPIDITÉ

PRESTATAIRE AGREE PAR LA DTRF



ANPE
Agence Nationale Pour l'Emploi - TOGO

République Togolaise
Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUE PRESSE

La Direction générale de l'Agence nationale pour l'Emploi (ANPE) porte à la connaissance du public que les inscriptions des demandeurs d'emploi et des porteurs de projets d'entreprise ont repris sur le www.anpetogo.org.

Une fois inscrit en ligne, les postulants sont invités à s'adresser à l'Agence de l'ANPE la plus proche de leur lieu de résidence en vue de la finalisation du processus d'obtention de la carte de demandeur d'emploi, préalable à un accompagnement individualisé.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

N°	AGENCE	ADRESSE
LOME		
1	ANPE KLIKAME	Au 244 BKK, Avenue de la chance, à côté de l'ancienne Eglise catholique de Bè-Klikamé. Tél. : +22822259774 /+22822259777 /+22822259778/97
2	ANPE CAMPUS	Université de Lomé (bloc pédagogique) Tél. +22822254548
3	ANPE ADAKPAME	Non loin de la gendarmerie de Zoro Bar Tél. +22822279897
4	ANPE BAGUIDA	Non loin des bureaux de la gendarmerie de Baguida. Tél. +22822479896
5	ANPE NYEKONAKPOE	Boulevard du 13 janvier, en face de la caserne des sapeurs-pompiers. Tél. +22822209758

INTERIEUR		
6	ANPE TSEVIE	Non loin de l'Hôtel Melissa Tél. +22823300092
7	ANPE KPALIME	Quartier Atakpamé-Kondji, près de LONATO Tél. +22824401313
8	ANPE ATAKPAME	A côté du CHR d'Atakpame Tél. +22824400051
9	ANPE SOKODE	Quartier Tchawanda Non loin de Orabank et des affaires sociales Tél. +22825500217
10	ANPE KARA	Près Direction régionale du travail et des lois sociales Tél. +22826600700
11	ANPE DAPAONG	Proche de l'Hôtel Dapaong Tél. +22827701013

NB : La direction générale rappelle à ses usagers que ses prestations sont gratuites.

Fait à Lomé, le 09 DEC 2021

Le Directeur général



TSIGLO Kossi

L'ANPE, ensemble pour un emploi pour tous

N° 244 BKK, Avenue de la Chance à côté de l'ancienne Eglise catholique Bè Klikamé
TEL.: +228 22 25 97 74/77/78/94 - B.P. 4306 LOME - TOGO – Email : anpetogo@anpetogo.org
Site web : www.anpetogo.org

TOGO : SÉRIE D'ARRESTATIONS

Plaidoyer des évêques

La Conférence des Evêques du Togo plaide pour la libération des personnes interpellées. Dans une déclaration publiée hier mercredi 15 décembre, la CET exprime sa préoccupation face à la situation en cours et lance un appel en faveur de leur libération.

Dans quelques jours, le monde entier et les chrétiens en particulier, commémoreront la Nativité de Jésus-Christ, le Prince de la paix. C'est Lui qui a voulu pour l'humanité entière, une paix véritable ; non pas la paix qui vient du monde, mais celle qui vient de Dieu (Cf. Jn 14, 27).

En s'inscrivant dans la démarche de quête permanente de la paix des coeurs et de la cohabitation pacifique entre les habitants d'une même Nation, les Evêques du Togo, comme des veilleurs, suivent de près la situation sociopolitique de notre pays.



La série d'arrestations de personnes, pour des raisons diversement appréciées auxquelles nous assistons ces derniers temps, sème la psychose au sein des populations. Ces personnes mises aux arrêts, s'ajoutent à d'autres interpellées depuis

un moment, et qui sont en détention dans des conditions souvent très difficiles, voire inhumaines. Cela crée évidemment, dans les familles et les communautés, la désolation et des rancœurs préjudiciables à la paix et à la cohésion sociale.

Face à cette situation, les Evêques du Togo expriment leur préoccupation et plaignent en faveur de leur libération.

Confiants que leur appel sera entendu, les Évêques du Togo implorent la bénédiction de Dieu sur le Togo et ses habitants. Ils adressent à tous leurs vœux d'amour, de paix et de bonheur.

« Heureux, les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu » (Mt 5, 9).

BANQUE

La BTCl désormais IB Bank Togo : Des précisions

On en sait un peu plus sur les détails du deal entre l'Etat togolais et IB Holding du Burkina Mahamadou Bonkoungou. Ce dernier a racheté 90% des parts de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCl), l'une des deux banques publiques restantes l'été dernier, consacrant son entrée sur le marché bancaire togolais.

En effet, dans un arrêté portant autorisations de modification de la structure de l'actionnariat et le changement de la dénomination sociale de la banque (en IB Bank Togo), le ministre des Finances, Sani Yaya, indique

que le nouvel actionnaire majoritaire s'est engagé à mettre à la disposition du groupe, un montant de 10 milliards de FCFA sous forme de compte courant d'actionnaire bloqué.

« Les dirigeants de IB Holding doivent finaliser, au plus tard



le 31 décembre 2021, les deux augmentations de capital de la BTCl annoncées pour un montant total de 20 milliards FCFA, pour le porter de 7 à 27 milliards FCFA, parachever le processus de transfert des participations à la holding,

notamment IB Burkina au plus tard le 30 juin 2022, et ouvrir le capital de IB Holding à d'autres investisseurs disposant de capacité financière nécessaire pour accompagner sa stratégie », lit-on dans l'arrêté signé le 11 novembre 2021, et diffusé un mois plus tard (le 13 décembre).

Sixième banque

Par ailleurs, indique-t-on, les dirigeants de la banque doivent renforcer les fonds propres de l'établissement, à l'effet de le mettre en conformité avec les normes prudentielles à fin juin

2022. La pièce manquante du puzzle reste le montant du deal officiellement annoncé depuis le 11 août par autorités togolaises.

Agrée depuis 1974, la BTCl revendique un total bilan de 264 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, contre 216 milliards un an plus tôt. C'est la 6ème banque sur le marché en termes d'actifs après Orabank, Ecobank, Coris bank, Banque Atlantique et l'Union togolaise de banque (UTB).

ACTIVITÉ DE BOURSE EN LIGNE

Feu vert pour la SGI-TOGO

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI-Togo) vient de recevoir l'aval du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) pour développer l'activité de bourse en ligne sur le marché financier couvert par la BRVM.

Selon Togo First, cette autorisation obtenue le 25 novembre dernier, fait suite

à une demande à cet effet, introduite le 04 novembre dernier par l'intermédiaire

financier basé au Togo.

Concrètement, avec ce nouvel agrément, la SGI-Togo est habilitée à développer des services digitaux permettant notamment à ses clients de gérer directement leur compte à partir de chez eux en quelques clics (investir directement sur la BRVM,

consulter leur portefeuille).

Outre la SGI, plusieurs autres institutions de gestion de portefeuille boursier ont reçu le quitus du gendarme boursier, pour développer cet outil transactionnel lancé sur la BRVM par la Boa capital securities en septembre 2020. En multipliant les

autorisations, la BRVM entend faire d'une pierre deux coups : accélérer la course vers la modernisation en s'appuyant sur les outils digitaux et attirer davantage l'épargne populaire pour irriguer le secteur privé régional ainsi qu'accroître la liquidité du marché.

BANQUE

Ecobank lance des solutions de bancassurance pour PME

Dorénavant les PME, clientes du groupe Ecobank, pourront bénéficier de solutions adaptées à tous leurs besoins en matière d'assurance.

Le groupe bancaire, basé au Togo, vient d'annoncer ce 14 décembre un partenariat avec cinq compagnies d'assurance à savoir NSIA, ALLIANZ,

OLD MUTUAL, SUNU et SANLAM, pour lancer des solutions de bancassurance au profit de cette catégorie d'entreprises.

Poumons de l'économie africaine avec une représentation de 90% des entreprises du secteur privé, les PME, en plus d'être confrontées aux problèmes de financement, bénéficient très peu de solutions d'assurance leurs permettant de couvrir leurs activités de certains

risques exogènes, comme les incendies, les accidents et autres, afin de renforcer leurs résiliences face à certains chocs. Selon Ecobank, les solutions proposées comprennent notamment l'assurance des actifs commerciaux, des équipements et matériel techniques, ainsi que des

offres sur mesure telles que l'assurance crédit-bail. Le lancement de la solution bancassurance se fera par phases, avec un lancement préalable au sein de 12 filiales du groupe notamment en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Burkina Faso.

TIC

L'Agence Nationale de la Cybersécurité se dote d'un logo

Lancé le 02 septembre 2021, le concours de création de logo de l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy), visant à doter l'institution d'une identité visuelle répondant à sa vision et sa mission, a connu son épilogue hier avec la récompense des lauréats.

Nicolas EDORH

La cérémonie officielle de remise des prix dudit concours aux lauréats a été effectuée mercredi 15 décembre 2021 au ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale à Lomé.

Le premier prix est remporté par Bassayi Balakibawoe qui est reparti avec un chèque de 1.500.000 FCFA sur plus de 200 propositions de jeunes

créateurs togolais, après quatre phases de sélection d'un comité de jury mis en place pour la cause grâce au concours de plusieurs ministères.

« Mon logo est composé de trois icônes qui représentent la cybercriminalité. D'abord un univers connecté, un bouclier de protection et une icône de cadenas qui représente la sécurité », explique Bassayi



Balakibawoe.

Amela Komla Jean vient est classé 2^{ème} de ce concours, avec un chèque de 500.000 FCFA. Adinane Atty arrive 3^{ème} et prend un chèque de 300.000 FCFA.

« Ce concours est une manière d'encourager les jeunes infographistes et, une manière de faire découvrir

l'ANCy qui a pour but de protéger la population contre la cybercriminalité », a expliqué Commandant Gwaliya Gbata, Directeur Général de l'ANCy. Dans ses politiques publiques, le Togo veut être un hub de services et un centre international d'innovation et de compétence digitale d'où l'Agence Nationale de la Cybersécurité, chargée entre autres de la sécurité et de la défense de l'ensemble des systèmes d'information au Togo. Elle a comme missions de proposer aux autorités gouvernementales compétentes, les mesures destinées à répondre aux crises affectant ou menaçant la sécurité des infrastructures essentielles ou des systèmes

d'informations des autorités publiques, coordonner l'action gouvernementale en matière de défense des systèmes d'informations, fixer les règles de cybersécurité et veiller à leur application par les divers acteurs, certifier les dispositifs matériels ou logiciels et les services informatiques au regard de leur capacité à assurer des fonctions de cybersécurité au plan national, assurer la sensibilisation du public et la fonction des personnels qualifiés dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information.

En 2018, une loi a été adoptée sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité.

MÉDIAS

Charles Ayetan élu président de l'UCAP

Charles Ayetan, rédacteur en chef au mensuel catholique Présence Chrétienne et correspondant de La Croix Africa à Lomé, a été élu, samedi 11 décembre, président de l'Union catholique africaine de la presse (Ucap).

Le journaliste togolais Charles Ayetan est désormais président de l'Union catholique africaine de la presse (Ucap). Il a été élu au terme d'un congrès en ligne qui s'est tenu samedi 11 décembre.

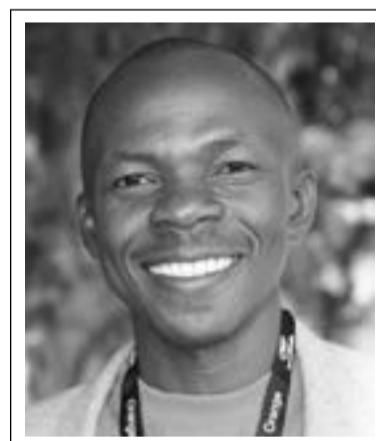
L'Ucap fédère les associations nationales regroupant des professionnels catholiques des médias en Afrique.

Charles Ayetan sera

secondé dans sa mission par Frank Mugabe, journaliste ougandais, (1er vice-président), le malien Rodrigue Dembélé (2e vice-président), Kuda Martin Matambo du Zimbabwe, secrétaire général, et le ghanéen Franklin Anane-Gyimah, trésorier.

Congrès en ligne

Plusieurs personnalités ont participé à ce congrès en ligne, notamment le



préfet du dicastère pour la communication au Vatican, Paolo Ruffini et ses collaborateurs Mgr Janvier Yameogo et Nataša Govekar.

Au cours de ce congrès, s'est aussi tenue l'assemblée générale élective de l'union avec la présentation des rapports du bureau continental sortant, ainsi que les rapports des pays membres, et le rapport des élections du nouveau bureau qui s'est déroulé en ligne, en raison de la pandémie de Covid-19.

Synodalité

Dans son premier message, le président élu, le journaliste togolais a placé la mission du nouveau bureau (mandat 2021-2024) « sous le signe de la synodalité », puis a ajouté : «

pour être une organisation forte, il nous faut cultiver l'unité, la cohésion et la charité ».

Diplômé en journalisme et en droit, Charles Ayetan est journaliste et critique de cinéma depuis plus de quinze ans. Il est actuellement rédacteur en chef au mensuel catholique Présence Chrétienne, correspondant de La Croix Africa à Lomé. Il a été premier président de l'Ucap-Togo et premier vice-président de l'Ucap de 2018 à 2021, avant d'en devenir président le 11 décembre 2021.

BANQUE

Orabank lance sa première opération de titrisation

La filiale togolaise d'Oragroup ambitionne de mobiliser 25 milliards FCFA afin d'augmenter sa capacité de financement des projets et de répondre aux besoins de développement des marchés togolais et de la zone UEMOA. Dans cette dynamique, elle lance jusqu'au 21 décembre prochain, sur le marché de l'Uemoa, sa première opération de titrisation (émission d'un fonds commun de titrisation de créances (FCTC).

Au cours de cette opération confiée à la société Africa Link Capital Structuration, les titres émis sont d'un



nominal de 10.000 FCFA, d'une maturité de 5 ans (60 mois) et assortis d'un taux de rendement annuel de 7%.

à fort impact social dans les domaines de l'inclusion financière, l'agriculture et les services.

L'initiative, selon Guy Martial Awona, Directeur Général d'Orabank Togo, va contribuer à la diversification des sources de financement de la banque, en soutien à l'économie togolaise, entre autres. « Nous nous inscrivons ainsi aux côtés du gouvernement togolais pour relever le défi du

financement du développement durable dans le cadre du Plan National de Développement (PND) lancé depuis 2018 », a-t-il déclaré.

Notons que Orabank est désignée meilleure banque du Togo en 2021 par le magazine financier Global Finance. En 2020, elle a enregistré un total bilan de 710 milliards FCFA devant Ecobank qui bouclait l'année avec 462 milliards FCFA.

BOURSES

La BRVM célèbre ses 25 ans

Les Structures centrales du Marché Financier Régional de l'UEMOA, la Bourse régionale des Valeurs mobilières (BRVM) et le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR), célèbrent les 25 années de leur création ce samedi 18 décembre 2021 à Cotonou (Bénin), leur ville de création.

Après 25 ans d'existence, la BRVM et le DC/BR sont à la fois un succès économique, politique, institutionnel et technique. En 25 ans, note l'agence Ecofin, ils ont franchi plusieurs caps opérationnels majeurs notamment le démarrage de la Cotation Electronique Décentralisée (1999), le passage à la Cotation Quotidienne (2001) ; le passage des délais de Règlement/Livraison de T+5 à T+3 (2007) ; le passage de la Cotation au Fixing à la Cotation en Continu (2013) et désormais à la Bourse en ligne (2020).

Aujourd'hui, la BRVM est intégrée aux indices MSCI et S&P Dow Jones et dispose

d'un indice (Standalone) dédié au Marché Financier Régional créé par la société de services financiers Morgan Stanley Capital International (MSCI). La BRVM a intégré le 27 mai 2021, le World Federation of Exchanges (WFE) en qualité de membre à part entière.

Par ailleurs, depuis 2017, la BRVM a ouvert sa cote aux Petites et Moyennes Entreprises et aux entreprises à fort potentiel de croissance par la création de son Troisième Compartiment qui leur est dédié avec la mise en place du Programme Elite BRVM Lounge. Forts de 46 sociétés cotées et 95 lignes obligataires, la BRVM et le DC/BR contribuent à



l'amélioration du financement à long terme des économies des pays de l'UEMOA.

Afin de marquer cet anniversaire, deux panels se tiendront à Cotonou au Bénin, le samedi 18 décembre 2021. Un panel présidentiel avec Patrice Talon, Président de la République du Bénin, qui donnera sa vision sur « les défis du financement des économies africaines ».

Un panel de haut niveau avec Messieurs Sani Yaya, Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA, Romuald Wadagni, Ministre d'Etat, ministre l'Economie

et des Finances du Bénin, Abdoulaye Diop, Président de la Commission de l'UEMOA, Serge Ekué, Président de la BOAD, Badanam Patoki, Président du CREPMF et Parfait Kouassi, Président des Conseils d'Administration de la BRVM et du DC/BR. Ce panel portera sur le thème : « Bilan de l'évolution du Marché Financier Régional de l'UEMOA et attentes pour un meilleur financement à long terme des économies de l'Union ».

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une bourse électronique parfaitement intégrée commune à 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Outre les titres de participations (actions), la BRVM propose l'émission et la négociation des titres de créance (obligations). La BRVM offre aux investisseurs un environnement boursier

de classe mondiale avec des systèmes de cotation et de règlement des transactions à la fine pointe de la technologie. La BRVM est membre de l'African Securities Exchanges Association (ASEA). Elle est désormais classée dans la catégorie des marchés frontières.

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) est le Dépositaire Central des titres sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA. Il assure la centralisation de la conservation des valeurs mobilières pour ses adhérents,

la bonne fin des opérations de règlement/livraison à la suite des opérations en bourse ainsi que le paiement des événements sur valeur. En tant que membre à part entière de l'Association of National Numbering Agency (ANNA), il assure la codification des valeurs mobilières dans l'UEMOA.

UEMOA

La titrisation : un mode de financement prometteur

C'est un secret de polichinelle, l'accès au financement relève du parcours de combattant pour les entrepreneurs et les porteurs de projets, de même qu'il n'est pas toujours aisé pour les grandes entreprises et pour les Etats dans le contexte africain. Dans la zone UEMOA, la titrisation, une technique financière qui permet de monétiser les créances, se positionne de plus en plus comme une alternative de financement viable pour les acteurs de l'écosystème.

C'est d'ailleurs pour promouvoir ce mode de financement que Joseph Titrisation, une société de gestion de fonds commun de titrisation de créances agréée par le CREPMF, autorité des marchés financiers de la zone UEMOA, a initié le Forum Afrique Finance Alternative (AFA) dont la première édition s'est tenue ce 2 décembre 2021 à Abidjan.

Organisées sous le thème : « Titrisation des créances et financement de l'économie », ces assises ont réuni des experts venus de divers horizons et des acteurs publics et privés du marché régional afin de débattre des enjeux de la titrisation comme solution concrète à la crise du financement surtout après la crise de la Covid-19 qui a perturbé le fonctionnement de l'activité économique et des

entreprises. La titrisation des créances est un financement dit alternatif qui permet à une banque, une institution de microfinance, une entreprise commerciale, une entité publique ou un Etat de lever du financement sur le marché financier à travers la cession d'un portefeuille de créances.

Pour exemple, rapporte Sika Finance, une entreprise commerciale détenant un portefeuille de créances (notamment des factures) sur ses clients pourra les céder à un FCTC (fonds commun de titrisation de créances) destiné à collecter du financement auprès d'investisseurs sur le marché financier. La titrisation permet ainsi de « connecter » les acteurs économiques appelés cédants à des investisseurs institutionnels. Cela constitue une véritable alternative aux moyens de



financements traditionnels.

Autrement dit, toute entreprise financière et commerciale pouvant justifier d'un portefeuille de créances de qualité peut prétendre à cette innovation financière.

Dans la sous-région, la titrisation prend progressivement son envol. Selon Jean Philippe AITHNARD, gérant de fonds chez BOAD titrisation,

l'ensemble des opérations réalisées par son institution (notamment des sukuks) s'évaluent à plus de 270 milliards FCFA depuis 2014. Au nombre des intervenants, Fouad BENDI, consultant expert en titrisation évoluant au Maroc, a souligné que les motivations d'une entité cédant peuvent être diverses et variées.

Les avantages de la titrisation

Selon Massou Yasmine Boua, Président Directeur Général de Joseph Titrisation et initiatrice de l'évènement, la titrisation offre de nombreux avantages. Pour une entreprise, elle permet d'optimiser la gestion du fonds de roulement et d'améliorer les ratios de liquidité. Pour un établissement de crédit qui titrise ses créances, la titrisation est un outil de refinancement, de gestion des risques mais également d'optimisation des fonds propres dans un contexte de normes réglementaires Bâle.

Pour un Etat, la possibilité est donnée de gérer sa dette intérieure et de financer des projets d'infrastructure.

La titrisation est également plébiscitée par les investisseurs à la recherche de titres financiers innovants avec un rendement / risque optimisé. Par ailleurs, bien que le marché de la titrisation soit à ses premices dans la sous-région, les acteurs qui y opèrent ne manquent pas d'ambition.

L'une des visions les mieux partagées par ceux-ci est de positionner la technique au cœur de la stratégie de l'écosystème financier et de parvenir à des niveaux

d'opérations comparable à ceux du Maroc ou de l'Europe. Ce forum meublé par 3 panels dont l'un intitulé « les coulisses d'une opération de titrisation » a été l'occasion de mettre en lumière les différentes contreparties intervenant dans une opération de titrisation. Au nombre des intervenants, l'on note des sociétés de gestion, des cabinets juridiques et des agences de notation.

Ce panel a été également l'opportunité pour Massou Yasmine Boua de lever un coin de voile sur les services de Joseph Titrisation en matière de conseil, de structuration et de gestion de FCTC avec une expérience d'une dizaine d'années acquise dans la zone UEMOA et en Europe.

Notons que ce rendez-vous sectoriel de haut niveau, qui se veut annuel, a vu la participation (en présentiel et en ligne) d'acteurs majeurs du marché financier notamment les banques, institutions de microfinance, cabinets juridiques, professionnels de la finance, agences de développement, investisseurs institutionnels, entreprises commerciales et associations d'entreprise.

VACCINATION

Pfizer confirme des résultats très positifs pour sa pilule anti-Covid

Selon les résultats des essais cliniques, ce traitement antiviral réduit de près de 90 % les hospitalisations et les décès chez les personnes à risque.

Le laboratoire américain Pfizer a confirmé, mardi 14 décembre, que sa pilule anti-Covid réduisait de près de 90 % les hospitalisations et les décès chez les personnes à risque lorsqu'elle est prise dans les premiers jours après l'apparition des symptômes, selon les essais cliniques. Ces résultats s'appuient sur la totalité des participants aux

essais, soit plus de 2 200 personnes, et confirment ce qui avait été annoncé début novembre à partir de résultats préliminaires.

Aucun décès n'a été enregistré parmi ceux ayant reçu le traitement. Les participants étaient non vaccinés et présentaient un haut risque de développer un cas



grave de Covid-19. Pfizer a également annoncé que son traitement antiviral, qui sera commercialisé sous le nom de Paxlovid, devrait rester efficace contre le variant Omicron.

« Cela souligne le potentiel de ce [médicament] candidat à sauver les vies de patients dans le monde », a déclaré Albert Bourla, le PDG de Pfizer, cité dans un communiqué. « Les variants préoccupants comme Omicron ont exacerbé le besoin d'options de traitement accessibles pour ceux qui contractent le virus », a-t-il ajouté.

Un complément clé des vaccins anti-Covid

Les antiviraux agissent en diminuant la capacité d'un virus à se répliquer,

freinant ainsi la maladie. Ces traitements représentent un complément clé aux vaccins pour protéger du Covid-19, notamment car ils sont très faciles à administrer, en pouvant être pris simplement chez soi avec un grand verre d'eau. Pfizer est également à l'origine de l'un des vaccins contre le Covid-19 les plus utilisés dans le monde.

(Source : Le Point)

MALI

Rencontre Assimi Goïta-Emmanuel Macron à Bamako le 20 décembre

Le président français va rencontrer le colonel Assimi Goïta, président de la transition malienne. C'est la première fois que les deux chefs d'États se parleront en face-à-face après plusieurs échanges téléphoniques. La rencontre est prévue lundi 20 décembre à Bamako, selon des informations de Jeune Afrique, que RFI a pu confirmer auprès de l'Élysée. Les sujets de discussions ne manqueront pas, avec Emmanuel Macron.

C'est dans un contexte diplomatique tendu qu'Assimi Goïta va recevoir Emmanuel Macron à Bamako, la capitale malienne, dans quelques jours. Le président français

y est attendu lundi 20 décembre. Fin de l'opération Barkhane, potentielle arrivée des paramilitaires russes dans le pays ou encore durée de la transition malienne : les sujets



ne manqueront pas, entre eux. Depuis plusieurs mois, les deux États rivalisent d'amabilités par déclarations interposées. Le Mali, via son Premier ministre de la transition Choguel Maïga, avait qualifié la fin de l'opération Barkhane

d'« abandon en plein vol » devant les Nations unies. Des propos qualifiés de « honteux » par Emmanuel Macron, qui avait alors remis en cause la crédibilité du gouvernement malien.

Dans la foulée, les allusions régulières des autorités malientes à la possible venue des mercenaires russes du groupe Wagner ont encore aggravé les tensions.

Ces sujets militaires seront au cœur de cette rencontre exceptionnelle entre les deux

chefs d'État.

L'un des objectifs du président français sera d'ailleurs de convaincre Assimi Goïta de ne pas recourir aux paramilitaires pour combattre le terrorisme. Et après cette rencontre à Bamako, au cours de laquelle la fin de la transition et la date des prochaines élections seront également évoquées, Emmanuel Macron se rendra ensuite à Gao pour partager un dîner de Noël avec les militaires français encore sur place.

FRANCE

Le chanteur congolais Koffi Olomidé condamné en appel pour séquestration

S'il a été relaxé lundi en appel des chefs d'accusation d'agressions sexuelles sur quatre de ses anciennes danseuses, le chanteur congolais Koffi Olomidé a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis probatoire de trois ans pour les avoir séquestrées lors de ses tournées en France.

Koffi Olomidé, star de la rumba congolaise, a été relaxé en appel, lundi 13 décembre, des chefs d'accusation d'agressions sexuelles sur quatre de ses ex-danseuses, mais condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis probatoire de trois ans pour les avoir séquestrées lors de ses tournées en France.

La relaxe sur les agressions sexuelles est « prononcée

au bénéfice du doute », a expliqué la présidente de la 7e chambre correctionnelle de la cour d'appel de Versailles, évoquant notamment des « déclarations évolutives, parfois contradictoires » des plaignantes.

En revanche, la séquestration « ne fait aucun doute », avec des plaignantes « privées de toute liberté et surveillées de manière constante » par

deux complices de Koffi Olomidé entre 2002 et 2006 dans un pavillon de banlieue parisienne, où avaient été installés des serrures sur les volets.

Ces deux gardes congolais, Mbila Kakese et Ogima Tsasa Nduka, ont été tous deux condamnés à six mois d'emprisonnement avec un sursis probatoire de trois ans.

Un arrêt loin des attentes du parquet général

Les plaignantes « seront nécessairement déçues sur l'infraction d'atteintes sexuelles puisque c'était pour elles la chose la plus importante », a déclaré à l'issue du délibéré

Me David Desgranges, qui représente trois des danseuses. « En revanche, la séquestration a été retenue » au contraire du jugement en première instance, avec des intérêts et dommages conséquents, estime l'avocat: Koffi Olomidé et ses deux complices doivent verser de 10 000 à 32 000 euros pour chaque danseuse.

Les quatre femmes congolaises, qui ont déposé plainte entre 2007 et 2013, accusaient Koffi Olomidé de les avoir enfermées dans un pavillon en banlieue parisienne et de les avoir forcées à avoir des relations sexuelles avec lui, de façon régulière pour certaines. L'arrêt rendu lundi par la cour

(Source : France 24)

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

Un nouveau modèle de l'API-ZF bientôt opérationnel

L'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone franche, (API-ZF), va améliorer son modèle opérationnel pour mieux promouvoir la destination Togo et attirer davantage les investisseurs. Selon Togo First, l'organisme a, à cet effet, tenu jeudi, un atelier d'information sur le modèle qui sera mis en place avec les représentants d'institutions publiques et privées et les différentes parties prenantes.

Conçu après une consultation de 41 institutions publiques et privées, le nouveau modèle qui trace l'axe sur lequel seront dirigées les missions de l'agence, devrait permettre à l'API-ZF de mieux jouer son rôle d'organe transversal, en

tenant compte tous les secteurs d'activités.

Selon la ministre de la promotion de l'investissement Kayi Mivedor, l'objectif est que l'API-ZF « joue pleinement son rôle et participe à l'attraction de



l'investissement, à la facilitation de l'installation de l'investisseur au Togo, mais aussi au service post-investissement ».

Cette démarche s'inscrit par ailleurs en ligne droite avec les ambitions du Togo, contenues dans sa feuille de route

quinquennale. Notamment, celle de maintenir le cap des avancées réalisées ces dernières années dans le cadre du climat des affaires ou encore en matière d'attrait des IDE.

Récemment, le pays a même lancé un portail web exclusivement dédié à l'investissement. Objectif : accompagner les investisseurs dans l'accès à l'information, l'accomplissement des procédures administratives et la facilitation de leur installation, entre autres.

LIVERPOOL

Pourparlers des Ministres AE et du Développement du G7

Les ministres des Affaires étrangères et du Développement du G7 se sont réunis ce week-end à la grande ville de culture et de commerce tournée vers le monde « Liverpool » pour discuter de leurs intérêts et valeurs communs, et de la collaboration en tant que partenaires économiques et de sécurité.

Radouan BACHIRI

Des diplomates de haut niveau du Groupe des Sept pays industrialisés se sont réunis, samedi, à Liverpool pour des pourparlers dominés par le renforcement des troupes russes près de la frontière ukrainienne, ce que qualifie la Grande-Bretagne de « comportement malveillant » de Moscou.

Le Royaume-Uni a appelé à une action d'unité contre « les agresseurs mondiaux » en accueillant le secrétaire d'État américain Antony Blinken et d'autres ministres des Affaires étrangères du G7, au milieu de la crise russo-ukrainienne et des tensions avec la Chine et l'Iran.

Le secrétaire d'État Américain M Antony Blinken a déclaré que lors de la conférence ministérielle, le G7 a réaffirmé son attachement indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. « Nous restons unis face à la montée en puissance militaire de la Russie et à sa rhétorique aggressive envers l'Ukraine », a-t-il ajouté.

La menace de sanctions sans précédent a été aussi formulée, ces derniers jours, par

Washington, et notamment par le président Joe Biden qui s'est entretenu avec son homologue russe Vladimir Poutine.

La cheffe de la diplomatie britannique Liz Truss a mis en garde la Russie contre une invasion de l'Ukraine et a prévenu que l'Iran a une « dernière chance » de négocier sérieusement pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien. « C'est la dernière chance pour l'Iran de venir à la table des négociations avec une proposition sérieuse à ce problème. Il est vital qu'il le fasse car nous ne laisserons pas l'Iran se doter de l'arme nucléaire », a martelé Liz Truss.

Dans une déclaration commune, les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et le Haut Représentant de l'Union européenne appellent la Russie à la « désescalade » et à « la recherche de solutions diplomatiques ».

« Nous sommes unis dans notre condamnation du renforcement de la présence militaire et du



discours agressif de la Russie à l'encontre de l'Ukraine », écrivent-ils, réaffirmant leur « soutien sans faille à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».

La cheffe de la diplomatie du pays hôte La grande-Bretagne, Madame Liz, a déclaré, lors de son entretien avec le secrétaire d'Etat Américain Antony Blinken, l'importance d'investissements fiables et honnêtes dans les pays en voie de développement.

Rappelons que dans le cadre de la 3^e édition du Dialogue Stratégique à Londres, elle s'est entretenu avec son homologue marocain Nasser Bourita.

Les deux ministres ont réaffirmé leur vision commune pour l'établissement d'un partenariat stratégique entre les deux pays, à travers le renforcement du dialogue politique, l'approfondissement des relations économiques et de la coopération sécuritaire et la promotion des liens humains et culturels, selon un communiqué conjoint.

Madame Liz Truss a intégré en juillet 2019 le gouvernement Johnson en qualité de présidente du Bureau du Commerce et secrétaire d'Etat au Commerce international, et elle est nommée ministre des Femmes et des Égalités en septembre 2019, après la

démission d'Amber Rudd.

En septembre 2021, elle devient secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et du Commonwealth.

LA NOUVELLE
TRIBUNE

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODIINOU
Isidore AYKO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
1000 exemplaires



INFORMATION A LA CLIENTELE

Chers clients,

- La CEET vous informe que toute demande de branchement et autre prestations font nécessairement l'objet d'un devis dûment établi et signé par les services compétents de la CEET.
- En dehors des caisses de ses agences et espaces commerciaux, la CEET ne déploie aucun de ses agents pour encaisser via des transferts Flooz ou TMoney de sommes d'argent au titre de quelque service que ce soit.
- La CEET vous informe que le paiement de devis se fait uniquement aux caisses des Agences et Espaces Commerciaux de la CEET contre un reçu authentique émis par la CEET.
- La CEET en appelle à la vigilance de tous sur le phénomène de sollicitations de paiement des frais de prestation à travers des transferts d'argent à des numéros ou des interlocuteurs méconnus de ses services.

En cas de demande suspecte de paiement, veuillez contacter votre agence ou appeler le numéro vert **8228**.

Ensemble, luttons contre le phénomène d'arnaques !

